

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 20 DECEMBRE 2018

DELIBERATION N°2018.00458

CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC L'ASSE - SAISON SPORTIVE 2018-2019

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 14 décembre 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 62

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 62

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER,
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER,
M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE,
M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN,
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI,
M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT,
M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT,
M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

RECU EN PREFECTURE

Le 21 décembre 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20181220-D20180045810-DE

DATE D'AFFICHAGE :20181221

Membres titulaires absents excusés :

M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Yves MORAND, M. Marc ROSIER,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 20 DECEMBRE 2018

CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC L'ASSE - SAISON SPORTIVE 2018-2019

Dans le cadre des relations avec l'ASSE, Saint-Etienne Métropole contractualise avec le club différentes conventions ou contrats de prestations de service (notamment lisibilité ou acquisition de places).

C'est ainsi que le Bureau Métropolitain s'est prononcé le 14 juin dernier sur la mise à disposition du stade pour les 12 prochaines années.

Il est rappelé que le club de l'ASSE est un vecteur de communication très important pour notre territoire et son rayonnement. Il participe, de plus, activement à la vie de la Métropole dans un certain nombre de champs.

La présente délibération a pour objet de proposer les conditions de soutien au club qui tiennent compte à la fois de l'attractivité territoriale générée par l'ASSE (au sens de la délibération du Conseil de Communauté du 03 juin 2015 relative au soutien aux clubs sportifs de haut niveau) et aussi des actions concrètes menées par ce dernier en lien avec les politiques publiques de Saint-Etienne Métropole.

De fait, la convention intègre désormais des actions de formation des jeunes, de participation au forum de l'emploi et au salon de la vie étudiante qui s'inscrivent pleinement dans ces politiques publiques portées par notre collectivité.

Cette convention conclue pour la saison sportive 2018/2019 précise ainsi l'engagement de l'association ASSE à participer au rayonnement et à l'animation de la Métropole, la collectivité s'engageant financièrement pour aider le club à atteindre ces objectifs.

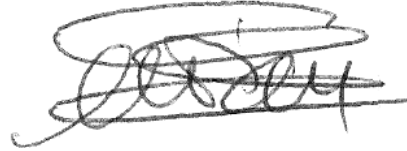
Cette subvention de fonctionnement serait versée en 2 fois, soit 116 327,50 € sur le budget 2018 et le même montant en fin de saison sportive, l'inscription des crédits sera effectuée au BP 2019.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention d'objectifs.**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget SPORT 6574 PREST-SAOS.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written in a cursive style with a large loop at the top.

Gaël PERDRIAU